

## UN VASTE RESEAU DE PARTENAIRES ET DE SPECIALISTES

Nos interventions s'appuient sur un partenariat constant avec :

Des experts surdit  et / ou basse vision

Des ergonomes

La Carsat

Des assistantes sociales

Des psychologues

Des conseillers en

 volution professionnelle

Des interpr tes



**CAP EMPLOI 42**

**Si ge D partemental   Saint-Etienne**

**4 sites permanents :**

**Loire Sud**

- St Etienne - Saint Etienne Ondaine – 17 rue de l'apprentissage – 04 77 49 73 49
- Saint Chamond - Vall e du Gier – 17 bis bd Waldeck Rousseau – 04 77 73 61 95

**Loire Centre – Montbrison- 5 rue Laplatte - 04 77 96 10 10**

**Loire Nord – Roanne – 4 rue Moli re – 04 77 23 72 00**

**1 adresse mail : [maintien@cap-emploi42.com](mailto:maintien@cap-emploi42.com)**

# CAP EMPLOI

Handicap, recrutement & maintien



**HANDICAP & ENTREPRISES**  
**Maintien dans l'emploi**



## NOS MISSIONS

### Nos conseillers sont à votre disposition pour :

- Recueillir vos besoins de départ et analyser la situation avec tous les intervenants
- Rechercher et mettre en œuvre les solutions de maintien en concertation avec le bénéficiaire, l'employeur et les services de santé au travail
- Etudier le poste de travail et proposer les aménagements techniques, humains, organisationnels appropriés
- Mobiliser les aides financières de droit commun et spécifiques au handicap
- Mobiliser des expertises spécifiques : handicap visuel, psychique, auditif, mental, troubles cognitifs...
- Sensibiliser vos managers et les équipes

---

### La compensation du handicap et l'aménagement du poste de travail peuvent prendre plusieurs formes : technique, humaine ou organisationnelle



## POURQUOI FAIRE APPEL À CAP EMPLOI ?

### UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET ADAPTE

Parce que chaque entreprise, chaque personne, chaque situation est unique...

Nos conseillers, ergonomes, psychologues du travail interviennent sur tout le département.

### UNE EXPERTISE SUR LA QUESTION EMPLOI / HANDICAP

Nous bénéficions d'un réseau de partenaires important. Nos missions s'effectuent notamment en collaboration avec Pôle emploi, avec les Services de Santé au Travail et avec les organismes de Sécurité sociale.

### UNE DOUBLE COMPÉTENCE

à destination des employeurs et des travailleurs.

### DES SERVICES GRATUITS

Une mission de service public qui garantit les principes de continuité du service, d'adaptation, de mutabilité, d'égalité et de neutralité.

---

Au cours de sa vie professionnelle une personne peut rencontrer des difficultés à exercer son activité professionnelle du fait d'une maladie, d'un accident, la survenance ou l'aggravation d'un handicap.



L'intervention de Cap Emploi vise le maintien en emploi sur le poste d'origine mais peut également être sollicitée dans des contextes de reclassement (tutorat, formation, amélioration de l'adéquation poste handicap...).

